

Aux responsables légaux
des élèves de
l'établissement scolaire
Elisabeth de Portes

Par le site internet

Réf. JFF/ah

Crassier, le 5 janvier 2026

Concerne : Clinique dentaire itinérante

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que votre enfant pourra bénéficier d'un contrôle dentaire qui se déroulera dans notre établissement du 30 janvier au 12 février 2026 pour les élèves de 7P à 11ème année et du 23 février au 11 mars 2026 pour les élèves de 1P à 6P. Ce contrôle sera effectué par le médecin dentiste scolaire de la clinique dentaire itinérante de notre région.

Au cas où votre enfant doit suivre un traitement dentaire, vous avez le libre choix qu'il soit soigné par le médecin-dentiste scolaire ou par votre médecin-dentiste privé.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Jean-Frédéric FAVRE
Doyen chargé de direction